

DE QUOI VIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?

100 % DONNÉS !

L'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'État ni du Vatican. Ses cinq grandes ressources ont une seule source : **vos dons** !

RÉMUNÉRATION DES PERSONNES

DON
DÉDUCTIBLE
DES IMPÔTS

DENIER DE L'ÉGLISE

Pour les traitements et les salaires



prêtres



séminaristes



prêtres aînés



laïcs salariés

Un don pour le diocèse



en espèces



par chèque



en ligne



par prélèvement automatique



OFFRANDES DE MESSE

En complément des traitements



prêtres



prêtres aînés

Un geste de partage, une intention de prière



en espèces



par chèque

Combien donner ? 2 à 3 jours de revenus chaque année.

Combien donner ? 17 € pour une messe.

Conception : alteriade

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

QUÊTE

Pour les frais généraux



chauffage



électricité



entretien / décoration



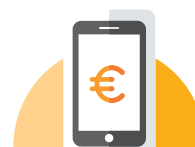
mobilier



Un don pour la paroisse pendant la messe



en espèces



via l'appli La Quête

Combien donner ? 2 € par messe à titre indicatif.

CASUEL

Pour les coûts liés aux préparations et célébrations



documents

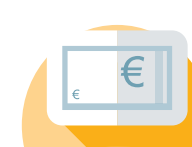


électricité



entretien / décoration

Un don pour la paroisse, lors de baptêmes, mariages ou funérailles



en espèces



par chèque

Combien donner ? Se renseigner auprès de votre paroisse.

SANS
DROITS DE
SUCCESSION

TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

DON
DÉDUCTIBLE
DES IMPÔTS



LEGS, DONATIONS

Pour l'entretien, les constructions, les grands projets

Pour en savoir plus :

econome@diocese-saintetienne.fr

04 77 59 30 09

SOUSCRIPTIONS

Pour les rénovations et les chantiers paroissiaux



Pour en savoir plus :

Se renseigner auprès de votre paroisse

ou du diocèse au 04 77 59 30 09